

INSTRUCTION

N° 00-028-P-R du 21 mars 2000

NOR : BUD R 00 00028 J

Texte publié au BOCP

COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT

ANALYSE

Liste récapitulative des modifications apportées à la nomenclature générale
des comptes de l'Etat au titre de la gestion 1999

Date d'application : 01/01/1999

MOTS-CLÉS

COMPTABILITÉ ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; NOMENCLATURE

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ACT	RGP	PGT	TPGR	TPG	DOM	TGAP	TGC	TGE	TOM	CPE	CSE	ACST
BA	TGCST	DF	IP	SIA	RIEP	DP	AAPP	ACPE	DSF	DD	FPTA	

DIFFUSION

G 1

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

5^{ème} Sous-direction - Bureau 5A

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Liste récapitulative des modifications de la nomenclature générale des comptes de l'état - Gestion 1999	4
ANNEXE N° 2 : Liste des emprunts créés dans la comptabilité auxiliaire des comptes de la dette publique.....	55

La présente instruction a pour objet de diffuser la liste récapitulative des modifications apportées à la nomenclature générale des comptes de l'État, objet du Titre 2 du Tome I de l'instruction codificatrice sur la comptabilité de l'État n° 87-128-P-R du 29 octobre 1987, au titre de la gestion 1999.

Il est rappelé que ces modifications ont été portées à la connaissance des comptables par les instructions n° 98-144-P-R du 7 décembre 1998, n° 99-043-P-R du 26 mars 1999, n° 99-088-P-R du 9 août 1999 et n° 99-139-P-R du 31 décembre 1999 portant mises à jour de l'instruction codificatrice n° 97-134-P-R du 23 décembre 1997.

Elle intègre, en outre, les changements intervenus dans le cadre de la modernisation de la comptabilité patrimoniale de l'État, préconisée par le SEC 95 et approuvée par le Ministre, portant sur :

- la procédure de comptabilisation de la Dette publique en droits constatés (comptes 12 « *Dette négociable à long terme* » et 13 « *Dette négociable à court terme* ») ;
- la méthode d'évaluation du patrimoine de l'État (comptes 21 « *Immobilisations corporelles* » et 28 « *Amortissements des immobilisations* ») ;
- la réforme de la nomenclature des dotations et participations de l'État (compte 26 « *Dotations, participations et créances rattachées* ») ;
- la procédure de provisionnement des créances non recouvrées en matière d'impôts (compte 419 « *Provisions pour dégrèvements et admissions en non-valeurs sur créances fiscales* »).

Sont récapitulés :

- en annexe n° 1 : les créations, les suppressions et les changements de libellé de comptes ;
- en annexe n° 2 : les emprunts supprimés ou créés dans la comptabilité auxiliaire des comptes de la dette publique.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

LE SOUS-DIRECTEUR CHARGÉ DE LA 5^{ème} SOUS-DIRECTION

JEAN-FRANÇOIS BERTHIER

ANNEXE N° 1 : Liste récapitulative des modifications de la nomenclature générale des comptes de l'état - Gestion 1999

Classe 1

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
112.5	ACT	1999	Création	« Écart d'intégration ». (Cf. lettre n° 11030 du 01/03/2000).
115.5	ACT	1999	Création	« Écart de réévaluation du parc immobilier ».
115.6	ACT	1999	Création	« Écart de réévaluation des dotations et participations ». Ce compte reprend les opérations retracées au compte 115 « Écart de réévaluation » qui devient un compte agrégé (Cf. lettre n° 11030 du 01/03/2000).
117.2	ACT	1999	Suppression	« Résultats des opérations concernant les comptes spéciaux ».
117.21	ACT	1999	Suppression	« Comptes spéciaux soldés en fin d'année ».
117.22	ACT	1999	Suppression	« Comptes spéciaux en activité ».
12	ACT	1999	Changement de libellé	« Emprunts à long terme émis sur le marché financier » devient : « Dette négociable à long terme ».
121	ACT	1999	Suppression	« Emprunts perpétuels ».
121.3	ACT	1999	Suppression	« Majorat, dotations et rente viagère ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 144.1.
123.28	ACT	1999	Suppression	« Terme fixé en 1998 ».
123.281	ACT	1999	Suppression	« OAT septembre 1998. TRA (2ème tranche échangeable en 1988 et en 1989) ».
123.282	ACT	1999	Suppression	« OAT 9,50% juin 1998 (2ème tranche) ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
123.283	ACT	1999	Suppression	« OAT TME janvier 1998 ».
123.304	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 9,50% avril 2000 (2ème tranche) » devient : « OAT 9,50% avril 2000 (2ème tranche) ».
123.313	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 10% février 2001 » devient : « OAT 10% février 2001 ».
123.322	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 8,50% mars 2002 » devient : « OAT 8,50% mars 2002 ».
123.323	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 6,75% avril 2002 » devient : « OAT 6,75% avril 2002 ».
123.332	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 8% avril 2003 » devient : « OAT 8% avril 2003 ».
123.342	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 6% avril 2004 » devient : « OAT 6% avril 2004 ».
123.351	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 7,50% avril 2005 » devient : « OAT 7,50% avril 2005 ». Ce compte reprend en balance d'entrée au 01/01/99 le solde du compte 125.151.
123.352	ACT	1999	Création	« OAT 7,75% octobre 2005 ». Ce compte reprend en balance d'entrée au 01/01/99 le solde du compte 125.152.
123.362	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 7% avril 2006 » devient : « OAT 7% avril 2006 ».
123.363	ACT	1999	Création	« OAT 7,25% octobre avril 2006 ». Ce compte reprend en balance d'entrée au 01/01/99 le solde du compte 125.161.
123.364	ACT	1999	Création	« OAT 6,50% octobre 2006 ». Ce compte reprend en balance d'entrée au 01/01/99 le solde du compte 125.162.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
123.371	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 5,50% avril 2007 » devient : « OAT 5,50% avril 2007 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 125.171.
123.902	ACT	1999	Création	« OATi 3,40% juillet 2029 ».
123.9021	ACT	1999	Création	« Valeur nominale ».
123.9022	ACT	1999	Création	« Supplément résultant d'indexation ». (Cf. lettre n° 59769 du 30/09/99).
123.372	ACT	1999	Création	« OAT 5,50% octobre 2007 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 125.172.
123.382	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 5,25% avril 2008 » devient : « OAT 5,25% avril 2008 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 125.181.
123.392	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 4,00% avril 2009 » devient : « OAT 4,00% avril 2009 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 125.191.
123.393	ACT	1999	Création	« OAT 4,00% octobre 2009 ». (Cf. lettre n° 29629 du 05/05/99).
123.521	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 8,25% avril 2022 » devient : « OAT 8,25% avril 2022 ».
125	ACT	1999	Suppression	« Emprunts à caractère spécial amortissables au terme ».
125.15	ACT	1999	Suppression	« Terme fixé en 2005 ».
125.151	ACT	1999	Suppression	« OAT 7,50% avril 2005 ». La balance de sortie de ce compte est reprise au 01/01/99 au compte 123.351.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
125.152	ACT	1999	Suppression	« OAT 7,75% octobre 2005 ». La balance de sortie de ce compte est reprise au 01/01/99 au compte 123.352.
125.16	ACT	1999	Suppression	« Terme fixé en 2006 ».
125.161	ACT	1999	Suppression	« OAT 7,25% avril 2006 ». La balance de sortie de ce compte est reprise au 01/01/99 au compte 123.363.
125.162	ACT	1999	Suppression	« OAT 6,50% octobre 2006 ». La balance de sortie de ce compte est reprise au 01/01/99 au compte 123.364.
125.17	ACT	1999	Suppression	« Terme fixé en 2007 ».
125.171	ACT	1999	Suppression	« OAT 5,50% avril 2007 ». La balance de sortie de ce compte est reprise au 01/01/99 au compte 123.371.
125.172	ACT	1999	Suppression	« OAT 5,50% octobre 2007 ». La balance de sortie de ce compte est reprise au 01/01/99 au compte 123.372.
125.18	ACT	1999	Suppression	« Terme fixé en 2008 ».
125.181	ACT	1999	Suppression	« OAT 5,25% avril 2008 ». La balance de sortie de ce compte est reprise au 01/01/99 au compte 123.382.
125.19	ACT	1999	Suppression	« Terme fixé en 2009 ».
125.191	ACT	1999	Suppression	« OAT 4,00% avril 2009 ». La balance de sortie de ce compte est reprise au 01/01/99 au compte 123.392.
126	ACT	1999	Suppression	« Emprunts amortissables chaque année et à caractéristiques spéciales ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
126.1	ACT	1999	Suppression	« Par titrage au sort de tranches ou de numéros de titre ».
126.13	ACT	1999	Suppression	« Emprunts d'État amortissables par tranche ».
126.136	ACT	1999	Suppression	« 4,50% 1952 à capital garanti ».
126.1361	ACT	1999	Suppression	« Valeur nominale ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 144.21.
126.1362	ACT	1999	Suppression	« Supplément résultant d'indexation ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 144.22.
128	ACT	1999	Création	« Intérêts courus ». Ce compte est créé dans le cadre de la réforme de la comptabilisation de la Dette publique en droits constatés (Cf. lettre n° 7349 du 10/02/2000).
129	ACT	1999	Changement de libellé	« Primes d'émission et suppléments résultant d'indexation » devient : « Décotes et primes sur emprunts ».
129.0	ACT	1999	Changement de libellé	« Amortissements des primes d'émission et suppléments résultant d'indexation » devient : « Étalement des décotes et des primes ».
129.05	ACT	1999	Changement de libellé	« Emprunts amortissables » devient : « Anciens emprunts amortissables ». Le libellé de ces trois comptes est modifié dans le cadre de la réforme de la comptabilisation de la Dette publique (Cf. lettre n° 7348 du 10/02/2000).

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
129.0516	ACT	1999	Suppression	« OAT Septembre 1985 ».
129.05162	ACT	1999	Suppression	« Série à taux révisable septembre 1998 ».
129.0521	ACT	1999	Suppression	« OAT janvier 1988 ».
129.05212	ACT	1999	Suppression	« 2ème tranche 9,50% juin 1998, 10 ans ».
129.05214	ACT	1999	Suppression	« 4ème tranche TME janvier 1998, 10 ans ».
129.05242	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 9,50% avril 2000, 10 ans » devient : « OAT 9,50% avril 2000, 10 ans ».
129.0525	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 10% février 2001 » devient : « OAT 10% février 2001 ».
129.0528	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 8,50% mars 2002 » devient : « OAT 8,50% mars 2002 ».
129.0530	ACT	1999	Création	« OATi 3,40% juillet 2029 ». (Cf. lettre n° 59769 du 30/09/99).
129.06	ACT	1999	Création	« Étalement des décotes et des primes sur OAT ». (Cf. lettre n° 7348 du 10/02/2000).
129.9	ACT	1999	Changement de libellé	« Primes d'émission et supplément résultant d'indexation » devient : « Décotes et primes ».
129.95	ACT	1999	Changement de libellé	« Emprunts amortissables » devient : « Anciens emprunts amortissables ». Le libellé de ces deux comptes est modifié dans le cadre de la réforme de la comptabilisation de la Dette publique (Cf. lettre n° 7348 du 10/02/2000).
129.9516	ACT	1999	Suppression	« OAT septembre 1985 ».
129.95162	ACT	1999	Suppression	« Série à taux révisable septembre 1998 ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
129.9521	ACT	1999	Suppression	« OAT janvier 1988 ».
129.95212	ACT	1999	Suppression	« 2ème tranche 9,50% juin 1998, 10 ans ».
129.95214	ACT	1999	Suppression	« 4ème tranche TME janvier 1998, 10 ans ».
129.95242	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 9,50% avril 2000, 10 ans » devient : « OAT 9,50% avril 2000, 10 ans ».
129.9525	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 10% février 2001 » devient : « OAT 10% février 2001 ».
129.9528	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 8,50% mars 2002 » devient : « OAT 8,50% mars 2002 ».
129.9530	ACT	1999	Création	« OATi 3,40% juillet 2029 ». (Cf. lettre n° 59769 du 30/09/99).
129.96	ACT	1999	Création	« Décotes et primes sur OAT ». Ce compte est créé dans le cadre de la réforme de la comptabilisation de la Dette publique (Cf. lettre n° 7348 du 10/02/2000).
13	ACT	1999	Création	« Dette négociable à court terme ».
131	ACT	1999	Création	« Bons du Trésor à taux fixe et à intérêts annuels (BTAN) ».
131.1	ACT	1999	Création	« Capital ». Ce compte est créé dans le cadre de la réforme de la comptabilisation de la Dette publique en droits constatés (Cf. lettre n° 7349 du 10/02/2000).
131.10	ACT	1999	Création	« Échéance 2000 ».
131.101	ACT	1999	Création	« BTAN 7,75% Échéance 12 avril 2000 ». Ce compte reprend en balance d'entrée au 01/01/99 le solde du compte 145.101.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
131.102	ACT	1999	Création	« BTAN 7% Échéance 12 octobre 2000 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 145.102.
131.103	ACT	1999	Création	« BTAN 4% Échéance 12 janvier 2000 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 145.103.
131.104	ACT	1999	Création	« BTAN 4% Échéance 12 juillet 2000 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde des comptes 145.104 et 145.105.
131.11	ACT	1999	Création	« Échéance 2001 ».
131.111	ACT	1999	Création	« BTAN 6% Échéance 16 mars 2001 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 145.111.
131.112	ACT	1999	Création	« BTAN 5,75% Échéance 12 mars 2001 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 145.112.
131.113	ACT	1999	Création	« BTAN 5,50% Échéance 12 octobre 2001 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 145.113.
131.114	ACT	1999	Création	« BTAN 3% Échéance 12 juillet 2001 ». (Cf. lettre n° 19189 du 24/03/99).

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
131.12	ACT	1999	Création	« Échéance 2002 ».
131.121	ACT	1999	Création	« BTAN 4,75% Échéance 12 mars 2002 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 145.121
131.123	ACT	1999	Création	« BTAN 4,50% Échéance 12 juillet 2002 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde des comptes 145.122 et 145.123.
131.124	ACT	1999	Création	« BTAN 4% Échéance 12 janvier 2002 ». (Cf. lettre n° 63995 du 20/10/99).
131.13	ACT	1999	Création	« Échéance 2003 ».
131.132	ACT	1999	Création	« BTAN 4,50% Échéance 12 juillet 2003 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde des comptes 145.131 et 145.132.
131.14	ACT	1999	Création	« Échéance 2004 ».
131.141	ACT	1999	Création	« BTAN 3,50% Échéance 12 juillet 2004 ». (Cf. lettre n° 3209 du 15/01/99).
131.19	ACT	1999	Création	« Échéance 1999 ».
131.191	ACT	1999	Création	« BTAN 5% Échéance 16 mars 1999 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 145.191
131.192	ACT	1999	Création	« BTAN 4,75% Échéance 12 avril 1999 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 145.192.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
131.193	ACT	1999	Création	« BTAN 7% Échéance 12 novembre 1999 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 145.193.
132	ACT	1999	Création	« Bons du Trésor à taux fixe (BTF) ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 145.2.
132.1	ACT	1999	Création	« Capital ». Ce compte reprend les opérations décrites au compte 132 qui devient un compte agrégé.
132.9	ACT	1999	Création	« Intérêts payés ». Ces deux comptes sont créés dans le cadre de la réforme de la comptabilisation de la Dette publique en droits constatés (Cf. lettre n° 7349 du 10/02/2000).
133	ACT	1999	Création	« Autres bons du Trésor négociables ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 145.3.
139	ACT	1999	Création	« Décotes et primes sur BTAN ».
139.0	ACT	1999	Création	« Étalement des décotes et des primes ».
139.9	ACT	1999	Création	« Décotes et primes ». Ces trois comptes sont créés dans le cadre de la réforme de la comptabilisation de la Dette publique (Cf. lettre n° 7348 du 10/02/2000).
14	Divers	1999	Changement de libellé	« Bons du Trésor » devient : « Dette non négociable ».
141	Divers	1999	Suppression	« Souscripteurs de bons du Trésor. Émissions en cours ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
141.1	Divers	1999	Suppression	« Bons à intérêt progressif émis au pair ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 142.1.
142.1	Divers	1999	Création	« Bons à intérêt progressif à 5 ans émis au pair du 5 février 1976 au 31 décembre 1998 ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 141.1.
144	ACT	1999	Création	« Emprunts anciens à caractéristiques spéciales (non dématérialisés).
144.1	ACT	1999	Création	« Majorat, dotations et rente viagère ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 121.3.
144.2	ACT	1999	Création	« Emprunt 4,50% 1952, à capital garanti amortissable annuellement ».
144.21	ACT	1999	Création	« Valeur nominale ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 126.1361.
144.22	ACT	1999	Création	« Supplément résultant d'indexation ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 126.1362.
145	ACT	1999	Suppression	« Souscripteurs de bons en comptes courants ».
145.1	ACT	1999	Suppression	« Bons du Trésor à taux fixe et à intérêts annuels (BTAN) ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
145.10	ACT	1999	Suppression	« Échéance 2000 ».
145.101	ACT	1999	Suppression	« BTAN 7,75% Échéance 12 avril 2000 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.101.
145.102	ACT	1999	Suppression	« BTAN 7% Échéance 12 octobre 2000 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.102.
145.103	ACT	1999	Suppression	« BTAN 4% Échéance 12 janvier 2000 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.103
145.104	ACT	1999	Suppression	« BTAN Écus 4% Échéance 12 juillet 2000 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.104.
145.105	ACT	1999	Suppression	« BTAN 4% Échéance 12 juillet 2000 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.104.
145.11	ACT	1999	Suppression	« Échéance 2001 ».
145.111	ACT	1999	Suppression	« BTAN Écus 6% Échéance 16 mars 2001 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.111.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
145.112	ACT	1999	Suppression	« BTAN 5,75% Échéance 12 mars 2001 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.112.
145.113	ACT	1999	Suppression	« BTAN 5,50% Échéance 12 octobre 2001 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.113.
145.12	ACT	1999	Suppression	« Échéance 2002 ».
145.121	ACT	1999	Suppression	« BTAN 4,75% Échéance 12 mars 2002 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.121.
145.122	ACT	1999	Suppression	« BTAN 4,50% Échéance 12 juillet 2002 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.123.
145.123	ACT	1999	Suppression	« BTAN Écus 4,50% Échéance 12 juillet 2002 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.123.
145.13	ACT	1999	Suppression	« Échéance 2003 ».
145.131	ACT	1999	Suppression	« BTAN 4,50% Échéance 12 juillet 2003 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.132.
145.132	ACT	1999	Suppression	« BTAN Écus 4,50% Échéance 12 juillet 2003 ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.132.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
145.18	ACT	1999	Suppression	« Échéance 1998 ».
145.181	ACT	1999	Suppression	« BTAN 8% Échéance 12 mai 1998 ».
145.182	ACT	1999	Suppression	« BTAN Écus 7,25% Échéance 16 mars 1998 ».
145.183	ACT	1999	Suppression	« BTAN 5,75% Échéance 12 novembre 1998 ».
145.184	ACT	1999	Suppression	« BTAN 5,75% Échéance 12 mars 1998 ».
145.185	ACT	1999	Suppression	« BTAN 4,50% Échéance 12 octobre 1998 ».
145.19	ACT	1999	Suppression	« Échéance 1999 ».
145.191	ACT	1999	Suppression	« BTAN Écus 5% Échéance 16 mars 1999 ».
				Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.191.
145.192	ACT	1999	Suppression	« BTAN 4,75% Échéance 12 avril 1999 ».
				Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.192.
145.193	ACT	1999	Suppression	« BTAN 7% Échéance 12 novembre 1999 ».
				Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 131.193.
145.2	ACT	1999	Suppression	« Bons du Trésor à taux fixe (BTF) ».
				Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 132.
145.3	ACT	1999	Suppression	« Autres bons du Trésor négociables ».
				Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 133.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
149	ACT	1999	Création	« Suppléments résultant d'indexation ».
149.0	ACT	1999	Création	« Amortissement des suppléments résultant d'indexation ».
149.05	ACT	1999	Création	« Emprunt 4,50% 1952 à capital garanti ». Ce compte reprend les opérations du compte 129.0511. (Cf. lettre n°70589 du 24/11/99).
149.9	ACT	1999	Création	« Suppléments résultant d'indexation ».
149.95	ACT	1999	Création	« Emprunt 4,50% 1952 à capital garanti ». Ce compte reprend les opérations du compte 129.9511. (Cf. lettre n°70589 du 24/11/99).
168.5	ACT	1999	Suppression	« Engagements résultant de la prise en charge d'emprunts contractés par le FIS ».
168.51	ACT	1999	Suppression	« Emprunts contractés en francs français ».
17	ACT	1999	Changement de libellé	« Dette résultant des monnaies métalliques en circulation » devient : « Monnaies métalliques en circulation ».
171	ACT	1999	Création	« Dette résultant des monnaies métalliques en circulation ».
181	Divers	1999	Changement de libellé	« Emprunts émis sur le marché financier » devient : « Emprunts non dématérialisés ».
181.1	Divers	1999	Création	« Emprunt 4,50% 1952, à capital garanti amortissable annuellement ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde du compte 181.6306.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
181.3	Divers	1999	Suppression	« Emprunts amortissables au terme ».
181.38	Divers	1999	Suppression	« Divers emprunts dématérialisés ».
				Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 183.2.
181.6	Divers	1999	Suppression	« Emprunts amortissables chaque année ».
181.63	Divers	1999	Suppression	« Emprunts d'État ».
181.6306	Divers	1999	Suppression	« 4,50% 1952, à capital garanti ».
				Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 181.1.
182	ACT	1999	Changement de libellé	« BTAN et BTF émis sur le marché financier » devient : « Exigibilité de la dette négociable ».
182.3	ACT	1999	Création	« Emprunts d'État ».
183	Divers	1999	Changement de libellé	« Autres emprunts à long terme émis sur le marché financier » devient : « Emprunts dématérialisés amortis avant le basculement en euros ».
				A compter du 01/01/99, ce compte est réservé à l'ACCT.
183.1	Divers	1999	Suppression	« Obligations renouvelables du Trésor (titres dématérialisés) ».
				Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
183.2	ACT	1999	Création	« Divers emprunts dématérialisés ».
				Ce compte reprend en balance d'entrée au 01/01/99 le solde du compte 181.38.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 1 (suite et fin)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
186.65	ACT	1999	Suppression	« Engagements résultant de la prise en charge d'emprunts contractés par le FIS ».
187.125	Divers	1999	Suppression	« Emprunt 10% mai 1978 ».
187.126	Divers	1999	Suppression	« Emprunt 9,80% juillet 1978 ».
187.127	Divers	1999	Suppression	« Emprunt 9,45% octobre 1978 ».
				Le solde de ces trois sous-comptes est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 188.1 « Emprunts et engagement entièrement amortis depuis plus de 5 ans. Emprunts intérieurs » (Cf. annexe n° 2).

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 2

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
211	ACT	1999	Changement de libellé	« Terrains » devient : « Terrains et forêts ». Les opérations figurant à ce compte sont désormais retracées au compte 211.1
211.1	ACT	1999	Création	« Terrains non bâtis ».
211.5	ACT	1999	Création	« Forêts ».
213.1	ACT	1999	Changement de libellé	« Bâtiments » devient : « Constructions civiles ». Les opérations figurant à ce compte sont désormais retracées au compte 213.13.
213.11	ACT	1999	Création	« Bâtiments ».
213.12	ACT	1999	Création	« Réévaluation ».
213.13	ACT	1999	Création	« Travaux ».
213.2	ACT	1999	Création	« Constructions militaires ».
213.5	ACT	1999	Création	« Travaux sur bâtiments à caractère spécifique ». Les sous-comptes des comptes 211 et 213 sont créés dans le cadre de la réforme des modalités d'amortissement du patrimoine de l'État (Cf. lettre n° 11030 du 01/03/2000).
261	ACT	1999	Création	« Entreprises du secteur marchand ».
261.1	ACT	1999	Création	« Titres de participations ».
261.11	ACT	1999	Création	« France métropolitaine. Détention supérieure à 50% ».
261.111	ACT	1999	Création	« Entreprises non financières ».
261.1111	ACT	1999	Création	« Comptes consolidés ».
261.11111	ACT	1999	Création	« France Télécom ».
261.11112	ACT	1999	Création	« S.N.E.C.M.A. ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 2 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
261.11113	ACT	1999	Création	« Société Air France ».
261.11114	ACT	1999	Création	« Thomson SA ».
261.11118	ACT	1999	Création	« Autres entreprises ».
261.11115	ACT	1999	Création	« Comptes sociaux ».
261.11158	ACT	1999	Création	« Autres entreprises ».
261.112	ACT	1999	Création	« Institutions financières ».
261.1121	ACT	1999	Création	« Comptes consolidés ».
261.1125	ACT	1999	Création	« Comptes sociaux ».
261.11251	ACT	1999	Création	« Banque du développement des P.M.E. ».
261.11252	ACT	1999	Création	« Caisse centrale de réassurance SA ».
261.11258	ACT	1999	Création	« Autres institutions financières ».
261.12	ACT	1999	Création	« France métropolitaine. Détention comprise entre 20% et 50% ».
261.121	ACT	1999	Création	« Entreprises non financières ».
261.1211	ACT	1999	Création	« Comptes consolidés ».
261.12111	ACT	1999	Création	« Aérospatiale - Matra ».
261.1215	ACT	1999	Création	« Comptes sociaux ».
261.12151	ACT	1999	Création	« Framatome ».
261.12152	ACT	1999	Création	« Renault (SA) ».
261.12158	ACT	1999	Création	« Autres entreprises ».
261.122	ACT	1999	Création	« Institutions financières ».
261.1221	ACT	1999	Création	« Comptes consolidés ».
261.1225	ACT	1999	Création	« Comptes sociaux ».
261.13	ACT	1999	Création	« France métropolitaine. Détention inférieure à 20% ».
261.131	ACT	1999	Changement de libellé	« Groupe des Assurances nationales » devient : « Société de gestion de garanties et de participations. S.G.G.P. ». Ce compte faisait partie de l'ancienne nomenclature du compte 26 applicable courant 1999. Il devient un compte agrégé dans le cadre de la réforme de la comptabilisation des dotations et participations mise en place fin 1999.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 2 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
261.131	ACT	1999	Création	« Entreprises non financières ».
261.1311	ACT	1999	Création	« Comptes consolidés ».
261.1315	ACT	1999	Création	« Comptes sociaux ».
261.13151	ACT	1999	Création	« Bull ».
261.13158	ACT	1999	Création	« Autres entreprises ».
261.132	ACT	1999	Création	« Institutions financières ».
261.1321	ACT	1999	Création	« Comptes consolidés ».
261.1325	ACT	1999	Création	« Comptes sociaux ».
261.13258	ACT	1999	Création	« Autres institutions financières ».
261.14	ACT	1999	Création	« DOM - TOM ».
261.141	ACT	1999	Création	« Organismes non financiers ».
261.142	ACT	1999	Création	« Organismes financiers ».
261.15	ACT	1999	Création	« Union européenne ».
261.151	ACT	1999	Création	« Organismes non financiers ».
261.152	ACT	1999	Création	« Organismes financiers ».
261.16	ACT	1999	Création	« Hors Union européenne ».
261.161	ACT	1999	Création	« Organismes non financiers ».
261.162	ACT	1999	Création	« Organismes financiers ».
261.2	ACT	1999	Création	« Dotations et autres formes de participations ».
261.21	ACT	1999	Création	« Organismes non financiers ».
261.211	ACT	1999	Suppression	« Groupe Air-France. SA ».
261.211	ACT	1999	Création	« France métropolitaine ».
261.2111	ACT	1999	Création	« Comptes consolidés ».
261.21111	ACT	1999	Création	« Électricité de France (EDF) ».
261.21112	ACT	1999	Création	« Gaz de France (GDF) ».
261.21113	ACT	1999	Création	« La Poste ».
261.21114	ACT	1999	Création	« SNCF ».
261.21118	ACT	1999	Création	« Autres organismes ».
261.2115	ACT	1999	Création	« Comptes sociaux ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 2 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
261.21151	ACT	1999	Création	« Charbonnages de France : établissement central et houillères ».
261.21152	ACT	1999	Création	« Régie autonome des transports parisiens (RATP) ».
261.21153	ACT	1999	Création	« Réseau ferré de France (RFF) ».
261.21158	ACT	1999	Création	« Autres organismes ».
261.214	ACT	1999	Création	« DOM - TOM ».
261.215	ACT	1999	Création	« Union européenne ».
261.216	ACT	1999	Création	« Hors Union européenne ».
261.22	ACT	1999	Création	« Organismes financiers ».
261.221	ACT	1999	Création	« France métropolitaine ».
261.2211	ACT	1999	Création	« Banque de France (BDF) ».
261.2212	ACT	1999	Création	« Caisse des dépôts et consignations (CDC) ».
261.2213	ACT	1999	Création	« Caisse de garantie du logement social (CGLS) ».
261.2214	ACT	1999	Création	« Agence française de développement (AFD) ».
261.2218	ACT	1999	Création	« Autres organismes ».
261.224	ACT	1999	Création	« DOM - TOM ».
261.2241	ACT	1999	Création	« Institut d'émission des DOM ».
261.2242	ACT	1999	Création	« Institut d'émission d'Outre-mer ».
261.225	ACT	1999	Création	« Union européenne ».
261.226	ACT	1999	Création	« Hors Union européenne ».
262	ACT	1999	Création	« Organismes divers du secteur non marchand ».
262.1	ACT	1999	Création	« France métropolitaine, DOM - TOM ».
262.111	ACT	1999	Création	« Action économique ».
262.112	ACT	1999	Création	« Aménagement de l'espace et environnement ».
262.113	ACT	1999	Création	« Santé ».
262.114	ACT	1999	Création	« Culture et loisirs ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 2 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
262.115	ACT	1999	Création	« Enseignement ».
262.116	ACT	1999	Création	« Interventions sociales ».
262.117	ACT	1999	Création	« Recherche ».
262.118	ACT	1999	Création	« Services généraux d'administration ».
262.6	ACT	1999	Création	« Étranger ».
263	ACT	1999	Création	« Administrations de Sécurité sociale ».
264	ACT	1999	Création	« Organismes internationaux hors Union européenne ».
264.1	ACT	1999	Création	« Fonds monétaire international (FMI) ».
264.2	ACT	1999	Création	« Association internationale de développement (AID) ».
264.3	ACT	1999	Création	« Banque européenne d'investissement (BEI) ».
264.4	ACT	1999	Création	« Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ».
264.8	ACT	1999	Création	« Autres organismes internationaux ».
265	ACT	1999	Création	« Structures de cantonnement ».
265.1	ACT	1999	Création	« Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) ».
265.2	ACT	1999	Création	« Établissement public de financement et de restructuration (EPFR) ».
265.3	ACT	1999	Création	« Établissement public de réalisation de défaisance (EPRD) ».
267.11	ACT	1999	Création	« Entreprises du secteur marchand. Titres de participation ».
267.111	ACT	1999	Création	« Entreprises non financières ».
267.1118	ACT	1999	Création	« Autres entreprises ».
267.112	ACT	1999	Création	« Institutions financières ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 2 (suite et fin)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
267.12	ACT	1999	Création	« Entreprises du secteur marchand. Dotations et autres formes de participations ».
267.121	ACT	1999	Création	« Organismes situés en France métropolitaine ».
267.122	ACT	1999	Création	« Organismes situés à l'Étranger ».
				Les sous-comptes du compte 26 « Dotations, participations et créances rattachées » sont créés dans le cadre de la réforme de la comptabilisation des dotations et participations de l'État dont l'ancienne nomenclature sera supprimée au titre de la gestion 2000 (Cf. lettre n° 6771 du 08/02/2000).
267.131	ACT	1999	Suppression	« Groupe Air-France. SA ».
281.31	ACT	1999	Changement de libellé	« Bâtiments » devient : « Travaux sur constructions civiles ».
281.32	ACT	1999	Création	« Constructions militaires ».
281.35	ACT	1999	Création	« Travaux sur bâtiments à caractère spécifique ».
				Ces deux comptes sont créés dans le cadre des nouvelles techniques d'amortissement du patrimoine de l'État (Cf. lettre n° 11030 du 01/03/2000).

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 3

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
369.30	ACT	1999	Changement de libellé	« Compte de dépôts au Trésor en francs » devient : « Compte de dépôts au Trésor ». (Cf. lettre n° 79977 du 11/12/98).
369.311.304	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 9,50% avril 2000 » devient : « OAT 9,50% avril 2000 ».
369.311.313	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 10% février 2001 » devient : « OAT 10% février 2001 ».
369.311.322	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 8,50% mars 2002 » devient : « OAT 8,50% mars 2002 ».
369.311.323	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 6,75% avril 2002 » devient : « OAT 6,75% avril 2002 ».
369.311.332	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 8% avril 2003 » devient : « OAT 8% avril 2003 ».
369.311.342	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 6% avril 2004 » devient : « OAT 6% avril 2004 ».
369.311.351	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 7,50% avril 2005 » devient : « OAT 7,50% avril 2005 ».
369.311.362	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 7% avril 2006 » devient : « OAT 7% avril 2006 ».
369.311.371	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 5,50% avril 2007 » devient : « OAT 5,50% avril 2007 ».
369.311.382	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 5,25% avril 2008 » devient : « OAT 5,25% avril 2008 ».
369.311.521	ACT	1999	Changement de libellé	« OAT ECU 8,25% avril 2022 » devient : « OAT 8,25% avril 2022 ».
369.312.111	ACT	1999	Changement de libellé	« BTAN Écus 6% mars 2001 » devient : « BTAN 6% mars 2001 ».
369.312.123	ACT	1999	Changement de libellé	« BTAN Écus 4,50% juillet 2002 » devient : « BTAN 4,50% juillet 2002 ».
369.312.132	ACT	1999	Changement de libellé	« BTAN Écus 4,50% juillet 2003 » devient : « BTAN 4,50% juillet 2003 ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 3 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
369.312.182	ACT	1999	Suppression	« BTAN ECU 7,25% mars 1998 ».
369.312.191	ACT	1999	Changement de libellé	« BTAN Écus 5% mars 1999 » devient : « BTAN 5% mars 1999 ».
369.32	ACT	1999	Suppression	« Compte de dépôts au Trésor en écus ». (Cf. lettre n° 79977 du 11/12/98).
391.2	Divers	1999	Création	« Transferts pour le compte de la CDC. Application GÉODE ».
391.20	Divers	1999	Création	« Transferts de dépenses ».
391.21	Divers	1999	Création	« Transferts de recettes ».
				Ces comptes sont créés dans le cadre de la mise en œuvre de l'application GÉODE dont les modalités sont définies par l'instruction n° 99-065-K1-P-R du 14/06/99).
398.12	Divers	1999	Création	« Taxe sur les logements vacants ».
398.120	Divers	1999	Création	« Créances de l'année courante ».
398.121	Divers	1999	Création	« Créances des années antérieures »
398.122	Divers	1999	Création	« Annulation de droits constatés au cours d'années antérieures ».
				Ces comptes sont créés en application de l'article 51 de la loi d'orientation n° 98-657 du 29/07/98 relative à la lutte contre les exclusions. Le mode de comptabilisation de cette nouvelle taxe sera diffusé ultérieurement par voie d'instruction.
398.801	Divers	1999	Création	« Années antérieures ».
398.802	Divers	1999	Création	« Annulation de droits constatés au cours d'années antérieures ».
398.811	Divers	1999	Création	« Années antérieures ».
398.812	Divers	1999	Création	« Annulation de droits constatés au cours d'années antérieures ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 3 (suite et fin)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
398.821	Divers	1999	Création	« Années antérieures ».
398.822	Divers	1999	Création	« Annulation de droits constatés au cours d'années antérieures ».
398.831	Divers	1999	Création	« Années antérieures ».
398.832	Divers	1999	Création	« Annulation de droits constatés au cours d'années antérieures ».
398.841	Divers	1999	Création	« Années antérieures ».
398.851	Divers	1999	Création	« Années antérieures ».
398.852	Divers	1999	Création	« Annulation de droits constatés au cours d'années antérieures ».
				Les sous-comptes « Années antérieures » et « Annulation de droits constatés au cours d'années antérieures » du compte 398.8 « Recettes fiscales. Contributions directes perçues par voie de rôles » sont créés dans le cadre de la réforme de la comptabilisation des impôts.
				(Cf. instruction n° 97-124-P-R du 10/12/97).
399.09	ACT	1999	Suppression	« Divers ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
411.12	Divers	1999	Création	« Taxe sur les logements vacants ».
411.121	Divers	1999	Création	« Créances de l'année courante ».
411.122	Divers	1999	Création	« Créances des années antérieures ».
				Ces comptes sont créés en application de l'article 51 de la loi d'orientation n° 98-657 du 29/07/99 relative à la lutte contre les exclusions. Le mode de comptabilisation de cette nouvelle taxe sera diffusé ultérieurement par voie d'instruction.
411.812	Divers	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
411.822	Divers	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
411.832	Divers	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
411.852	Divers	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
411.862	Divers	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
411.872	Divers	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
411.882	Divers	1999	Suppression	« Créances de l'année précédente ».
412.812	RF	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
412.822	RF	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
412.832	RF	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
412.852	RF	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
412.862	RF	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
412.872	RF	1999	Création	« Créances de l'année précédente ».
				Les sous-comptes « Créances de l'année précédente » des comptes 411.8 et 412.8 sont créés dans le cadre de la réforme de la comptabilisation des impôts (cf. instruction n° 97-124-P-R du 10/12/97).
412.882	RF	1999	Suppression	« Créances de l'année précédente ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
419	ACT	1999	Création	« Provisions pour dégrèvements et admissions en non-valeurs sur créances fiscales ».
419.1	ACT	1999	Création	« Créances recouvrées par les comptables du Trésor ».
419.2	ACT	1999	Création	« Créances recouvrées par les comptables des Douanes ».
419.3	ACT	1999	Création	« Créances recouvrées par les comptables des Impôts ».
				Les comptes 419 sont créés dans le cadre de la mise en place d'une technique de provisionnement pour les créances non recouvrées en matière d'impôts (Cf. lettre n° 13143 du 09/03/2000).
441.1181	ACT	1999	Création	« Compte courant ordinaire ». Ce compte reprend les opérations figurant au compte 441.118 « Fonds de solidarité vieillesse (FSV) ».
441.1182	ACT	1999	Création	« Fonds de réserve ». (Cf. lettre n° 66717 du 29/10/99).
441.1227	ACT	1999	Création	« Office national interprofessionnel des oléagineux, protéagineux et cultures textiles ».
441.12271	ACT	1999	Création	« Opérations communautaires ».
441.12278	ACT	1999	Création	« Opérations diverses ». (Cf. lettre n° 85138 du 31/12/98).
441.7	ACT	1999	Changement de libellé	« Titulaires de comptes de dépôts en écus » devient : « Titulaires de comptes de dépôts en euros ».
441.71	ACT	1999	Changement de libellé	« Commission de la Communauté économique européenne » devient : « Reprise des comptes en écus ». Le solde de ce compte au 31/12/98 est repris en BE au 01/01/99 au compte 444.11.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
441.72	ACT	1999	Création	« Divers correspondants ».
441.721	ACT	1999	Création	« Collectivité territoriale de Mayotte ».
441.722	ACT	1999	Création	« Territoire de la Polynésie française ». (Cf. lettre n° 35039 du 28/05/99).
441.723	ACT	1999	Création	« District de Parthenay ». (Cf. lettre n° 73806 du 10/12/99).
441.78	ACT	1999	Changement de libellé	« Divers correspondants » devient : « Autres correspondants ». (Cf. lettre n° 35039 du 28/05/99).
441.781	ACT	1999	Création	« Centre national de recherche scientifique (CNRS).
441.782	ACT	1999	Création	« Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER).
441.783	ACT	1999	Création	« Institut national de recherche en informatique et en automatisme (INRIA).
441.784	ACT	1999	Création	« Institut national de recherche agronomique (INRA).
441.785	ACT	1999	Création	« Centre national du machinisme agricole, du génie rural, eaux et forêts (CEMAGREF).
441.786	ACT	1999	Création	« Université Paris-Sud XI ».
441.787	ACT	1999	Création	« Office national des forêts (ONF).
441.7871	ACT	1999	Création	« Compte courant ordinaire ».
441.7872	ACT	1999	Création	« Opérations Liban B7-6200 ».
441.788	ACT	1999	Création	« École nationale des ponts et chaussées (ENPC).
441.789	ACT	1999	Création	« Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). (Cf. lettre n° 84469 du 31/12/98).

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
444.11	ACT	1999	Changement de libellé	« Exécution du budget des Communautés européennes. SINCOM 1 » devient : « Exécution du budget des Communautés européennes. ». Ce compte reprend en BE au 01/01/99 les opérations du compte 441.71. (Cf. lettre n° 334 du 05/01/99).
444.15	ACT	1999	Suppression	« Commission des Communautés européennes. SINCOM 2 ». (Cf. lettre n° 334 du 05/01/99).
446.1	ACT	1999	Suppression	« Société interprofessionnelle des oléagineux (SIDO) ».
446.11	ACT	1999	Suppression	« Opérations communautaires ».
446.18	ACT	1999	Suppression	« Opérations diverses ». Les opérations du SIDO sont reprises au compte 441.1227 « Office national interprofessionnel des oléagineux, protéagineux et cultures textiles ». (Cf. lettre n° 55211 du 07/09/99).
462.1	ACT	1999	Suppression	« Créances en francs ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 462 « Créances résultant des prises en pension de titres d'État ».
462.2	ACT	1999	Suppression	« Créances en écus ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 462 « Créances résultant des prises en pension de titres d'État ».
464.21	ACSIA	1999	Changement de libellé	« Direction des armements terrestres » devient : « Direction des centres d'expertise et d'essais ».
464.22	ACSIA	1999	Changement de libellé	« Direction des missiles et de l'espace » devient : « Direction des systèmes d'armes ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
464.23	ACSIA	1999	Création	« Direction des systèmes de force et de la prospective ».
464.24	ACSIA	1999	Création	
465.4131	Divers	1999	Suppression	« Service de la maintenance aéronautique ». (Cf. lettre n° 18289 du 16/03/99). « 10,90% avril 1978, à 15 ans ». « 10,20% novembre 1978, à 15 ans ». « 17,40% octobre 1981, à 12 ans ». Le solde de ces trois sous-comptes est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 465.5 « Emprunts entièrement amortis depuis plus de 5 ans » (Cf. annexe n° 2).
465.4132	Divers	1999	Suppression	
465.4214	Divers	1999	Suppression	
466.1243	Divers	1999	Changement de libellé	« Produit de la contribution de 1% à verser à la CNAF » devient : « Prélèvement social à verser à la CNAF, à la CNAMTS et à la CNAVTS (sur rôles) ». La comptabilisation de ce prélèvement a été diffusée par lettre-circulaire n° 3341 du 25/01/2000. « Année 1997 ». « Année 1999 ». « Prélèvement social de 2% ». « Prélèvement social de 1% CNAVTS ». (Cf. lettre n° 2822 du 14/01/99). « Prélèvement de 1% sur le produit des valeurs mobilières et les profits de construction à verser à la CNAF » devient : « Prélèvement de 2% sur le produit des valeurs mobilières et les profits de la construction à verser à la CNAF, à la CNAMTS et à la CNAVTS ». La comptabilisation de ce prélèvement a été diffusée par lettre-circulaire n° 3341 du 25/01/2000.
466.12437	Divers	1999	Suppression	
466.12439	Divers	1999	Création	
466.124319	Divers	1999	Création	
466.124329	Divers	1999	Création	
466.1244	Divers	1999	Changement de libellé	

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
466.12457	Divers	1999	Suppression	« Année 1997 ».
466.12459	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
466.12467	Divers	1999	Suppression	« Année 1997 ».
466.12477	Divers	1999	Suppression	« Année 1997 ».
466.12479	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
466.1280	ACT	1999	Création	« Programme communautaire INTER-REG II C Espace Atlantique ». (Cf. lettre n° 66724 du 29/10/99).
466.1281	Divers	1999	Création	« Taxe sur les logements vacants à verser à l'ANAH ». Ce compte est créé en application de l'article 51 de la loi d'orientation n° 98-657 du 29/07/98 relative à la lutte contre les exclusions. Le mode de comptabilisation de cette nouvelle taxe sera diffusé ultérieurement par voie d'instruction.
466.12867	Divers	1999	Suppression	« Année 1997 ».
466.12869	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
466.1711	Divers	1999	Suppression	« Gestion courante ».
466.1712	Divers	1999	Suppression	« Gestion précédente ».
467	ACT	1999	Changement de libellé	« Dettes résultant des mises en pension de titres d'État » devient : « Dettes résultant des opérations de refinancement à court terme de l'État ». (Cf. lettre n° 27789 du 27/04/99).
467.1	ACT	1999	Suppression	« Mises en pension de titres d'État en francs ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 467 « Dettes résultant des mises en pension de titres d'État ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
467.1	ACT	1999	Création	« Dettes résultant des mises en pension de titres d'État ». Ce compte reprend, en balance d'entrée, les opérations du compte 467 (Cf. lettre n° 27789 du 27/04/99).
467.2	ACT	1999	Suppression	« Mises en pension de titres d'État en écus ». Le solde de ce compte est repris en balance d'entrée au 01/01/99 au compte 467 « Dettes résultant des mises en pension de titres d'État ».
467.2	ACT	1999	Création	« Dettes résultant d'emprunts sur le marché interbancaire ». (Cf. lettre n° 27789 du 27/04/99).
467.3	ACT	1999	Création	« Dettes résultant d'emprunts auprès des États de la zone euro ». (Cf. lettre n° 27789 du 27/04/99).
468	Divers	1999	Création	« Autres tiers débiteurs ou créditeurs ».
468.2	Divers	1999	Création	« Opérations pour le compte de la CDC. Application GÉODE ».
468.20	Divers	1999	Création	« Dépenses ».
468.25	Divers	1999	Création	« Recettes ».
471.1182	Divers	1999	Création	Ces comptes sont créés dans le cadre de la mise en œuvre de l'application GÉODE dont les modalités sont définies par l'instruction n° 99-065-K1-P-R du 14/06/99). « Écarts de conversion négatifs ». Ce compte est créé dans le cadre de l'introduction de la monnaie unique au 1er janvier 1999. Ses modalités de fonctionnement ont été diffusées par l'instruction n° 98-086-E-P-R du 27/07/98 relative à la prise en charge de l'euro dans la sphère budgétaire et comptable de l'État.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
471.222	ACT	1999	Changement de libellé	« Prêts du Trésor à des États étrangers et à la Caisse française de développement en vue de favoriser le développement économique et social » devient : « Prêts du Trésor à des États étrangers et à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social ». Le libellé de ce compte est modifié conformément aux dispositions de la loi de finances pour 1999 (n° 98-1266 du 30/12/98).
471.46	Divers	1999	Suppression	« Emprunts gérés par l'État : ex-ORTF ».
471.47	Divers	1999	Suppression	« Titres d'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer reçus en paiement d'impôts ».
471.51	Divers	1999	Suppression	« Bons du Trésor. Émissions en cours ». Ce compte doit être impérativement soldé au 31 décembre 1998. A compter du 01/01/1999, les remboursements de bons du Trésor doivent être imputés au compte 471.52. (Cf. lettre n° 76533 du 27/11/98).
471.986	Divers	1999	Création	« Dépenses liées à l'application GÉODE. Dépenses à régulariser ». (Cf. instruction n° 99-065-K1-P-R du 14/06/99).
475.126	Divers	1999	Suppression	« Année 1996 ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
475.129	Divers	1999	Création	« Année 1999 ». Les comptes d'imputation provisoire de fonds de concours fonctionnent dans les conditions fixées par les instructions n° 91-135-A7-P-R du 29/11/91 et n° 94-009-A7-P-R du 21/09/94 modifiée.
475.1411	Divers	1999	Changement de libellé	« Année courante » devient : « Années courante et précédente ».
475.1421	RF	1999	Changement de libellé	« Année courante » devient : « Années courante et précédente ».
475.144	Divers	1999	Création	« Taxe sur les logements vacants à ventiler ». Ce compte est créé en application de l'article 51 de la loi d'orientation n° 98-657 du 29/07/98 relative à la lutte contre les exclusions. Le mode de comptabilisation de cette taxe sera diffusé ultérieurement par voie d'instruction.
475.182	Divers	1999	Création	« Écarts de conversion positifs ». Ce compte est créé dans le cadre de l'introduction de la monnaie unique au 1er janvier 1999. Ses modalités de fonctionnement ont été diffusées par l'instruction n° 98-086-E-P-R du 27/07/98 relative à la prise en charge de l'euro dans la sphère budgétaire et comptable de l'État.
475.188	Divers	1999	Création	« Divers ». Ce compte reprend, en balance d'entrée au 01/01/99, le solde du compte 475.18.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
475.222	ACT	1999	Changement de libellé	« Prêts du Trésor à des États étrangers et à la Caisse française de développement en vue de favoriser le développement économique et social » devient : « Prêts du Trésor à des États étrangers et à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social ». Le libellé de ce compte est modifié conformément aux dispositions de la loi de finances pour 1999 (n° 98-1266 du 30/12/98).
475.42	ACT	1999	Création	« Emprunts d'État en SICOVAM ».
475.51	Divers	1999	Suppression	« Bons du Trésor sur formules ». Ce compte doit être impérativement soldé au 31 décembre 1998. (Cf. lettre n° 76533 du 27/11/98).
475.66617	Divers	1999	Suppression	« Année 1997 ».
475.66619	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.71617	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
475.71618	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.71619	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.7177	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
475.7178	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.7179	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
475.7197	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
475.7198	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.7199	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.7207	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
475.7208	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.7209	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.72117	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
475.72118	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.72119	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.72138	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.72139	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.7214	Divers	1999	Création	« F.N.P.T.P. - Compensation des pertes de dotation de compensation de la taxe professionnelle ».
475.72149	Divers	1999	Création	« Année 1999 ». Ce compte est créé en application des articles 57 et 58 de la loi de finances pour 1999. Ses modalités de fonctionnement sont notifiées par lettre-circulaire 4A/5A n° 16703 du 09/03/99).

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
475.7228	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.7229	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.7238	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ».
475.7239	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.7257	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
475.7258	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.7259	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.7267	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
475.7268	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.7269	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.7297	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
475.7298	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.7299	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.7307	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
475.7308	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.7309	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.7317	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
475.7318	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.7319	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.7327	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
475.7328	Divers	1999	Suppression	« Année 1998 ». Ce compte est supprimé dans les trésoreries générales et maintenu à l'ACCT.
475.7329	Divers	1999	Création	« Année 1999 ».
475.733	Divers	1999	Création	« Compensation de la suppression progressive de la part salaire de la taxe professionnelle ».
475.7339	Divers	1999	Création	« Année 1999 ». Ce compte est créé en application de l'article 44-D de la loi de finances pour 1999 qui institue un nouveau prélèvement sur les recettes de l'État au profit des collectivités locales destiné à compenser la perte de recettes résultant de la suppression progressive de la part salaire dans la base d'imposition de la taxe professionnelle. Ses modalités de fonctionnement sont notifiées par lettre-circulaire 4A/5A n° 16703 du 09/03/99).
475.986	Divers	1999	Création	« Recettes liées à l'application GÉODE. Recettes à régulariser ». (Cf. instruction n° 99-065-K1-P-R du 14/06/99).
478.1217	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
478.1219	ACT	1999	Création	« Année 1999 ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
478.1227	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
478.1229	ACT	1999	Création	« Année 1999 ».
478.1237	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
478.1239	ACT	1999	Création	« Année 1999 ».
478.1247	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
478.1249	ACT	1999	Création	« Année 1999 ».
478.1257	ACT	1999	Suppression	« Année 1997 ».
478.1259	ACT	1999	Création	« Année 1999 ».
488.3	ACT	1998	Création	« Opérations relatives aux appels de marge sur pensions livrées ». (Cf. lettre n° 57028 du 04/09/98).
488.8	ACT	1999	Changement de libellé	« Différences de conversion sur opérations en écus » devient : « Écarts de conversion sur opérations en euros ».
488.81	ACT	1999	Changement de libellé	« Différences de conversion sur opérations d'OAT » devient : « Écarts de conversion sur opérations d'OAT ».
488.82	ACT	1999	Changement de libellé	« Différences de conversion sur opérations de BTAN » devient : « Écarts de conversion sur opérations de BTAN ».
488.88	ACT	1999	Changement de libellé	« Différences de conversion sur opérations diverses » devient : « Écarts de conversion sur opérations diverses ».
488.9	Divers	1999	Création	« Régularisations diverses CDC. Application GÉODE ».
488.91	Divers	1999	Création	« Opérations débitrices ».
488.910	Divers	1999	Création	« Chèques aller présentés en compensation ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 4 (suite et fin)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
488.911	Divers	1999	Création	« Recettes en instance de centralisation ».
488.912	ACT	1999	Création	« Recettes en instance de centralisation à l'ACCT ». (Cf. lettre n° 16672 du 10/03/99).
488.913	Divers	1999	Création	« Recettes en instance de centralisation. Opérations en provenance des TOM-CPE-CSE ». (Cf. lettre n° 68359 du 10/11/99).
488.95	Divers	1999	Création	« Opérations créditrices ».
488.950	Divers	1999	Création	« Chèques retour compensation ».
488.951	Divers	1999	Création	« Dépenses en instance de centralisation ».
488.952	ACT	1999	Création	« Dépenses en instance de centralisation à l'ACCT ». (Cf. lettre n° 16672 du 10/03/99).
488.953	Divers	1999	Création	« Dépenses en instance de centralisation. Opérations en provenance des TOM-CPE-CSE ». (Cf. lettre n° 68359 du 10/11/99).
488.97	Divers	1999	Création	« A.C.O.S.S. Recettes centralisées en instance de versement ». (Cf. lettre n° 66760 du 02/11/99).
488.98	Divers	1999	Création	« Opérations diverses ».
488.980	Divers	1999	Création	« Régularisation d'opérations de dépenses ».
488.981	Divers	1999	Création	« Régularisation d'opérations de recettes ».
Les subdivisions du compte 488.9 sont créés dans le cadre de la mise en oeuvre de l'application GÉODE dont les modalités sont définies par l'instruction n° 99-065-K1-P-R du 14/06/99.				

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 5

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
512.12	ACT	1999	Suppression	« Compte courant du Trésor à la Banque de France en ECU ». Le solde de ce compte au 31/12/98 est repris en BE au 01/01/99 au compte 512.11. (Cf. lettre n° 83779 du 29/12/98).
512.3	ACT	1999	Changement de libellé	« Opérations à exécuter par l'ACCT issues des systèmes de règlement-livraison des titres de la SICOVAM » devient : « Opérations à exécuter par l'ACCT issues des systèmes de règlement-livraison des titres de la SICOVAM. Opérations relatives aux appels de marge sur pensions livrées ». Ce compte reprend, en balance d'entrée au 01/01/99, les soldes des comptes 512.31 et 512.32.
512.31	ACT	1999	Suppression	« Opérations exécutées en francs. Opérations relatives aux appels de marge sur pensions livrées ».
512.32	ACT	1999	Suppression	« Opérations exécutées en écus ». Ces comptes sont supprimés dans le cadre de l'intégration de la monnaie unique européenne au 01/01/99 qui remplacera l'écu à cette date. Leur solde respectif est repris au compte 512.3.
512.91	Divers	1999	Création	« Comptables centralisateurs » Ce compte reprend en balance d'entrée au 01/01/99 le solde figurant au 31/12/98 au compte 512.9.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 5 (suite et fin)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
512.95	Divers	1999	Création	« Comptables non centralisateurs ». Les modalités de fonctionnement de ces deux comptes ont été diffusées par l'instruction n° 98-139-P-R du 2 décembre 1998.
514.91	Divers	1999	Création	« Comptables centralisateurs ». Ce compte reprend en balance d'en-trée au 01/01/99 le solde figurant au 31/12/98 au compte 514.9.
514.95	Divers	1999	Création	« Comptables non centralisateurs ». Ces comptes sont créés dans le cadre de la réforme des schémas de place dans les DOM. Ce nouveau dispositif a été diffusé par lettre circulaire n° 80203 du 14/12/98.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classes 6 et 7

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
668.3	ACT	1999	Suppression	« Pertes de change constatées lors de la réévaluation de comptes en devises ».
668.3	ACT	1999	Création	« Charges résultant de l'indexation du capital des OATi ». (Cf. lettre n°9808 du 23/02/2000).
668.31	ACT	1999	Suppression	« Réévaluation des comptes des correspondants en écus ».
668.32	ACT	1999	Suppression	« Réévaluation du compte Banque de France en écus ».
686.6	ACT	1999	Création	« Dotations aux amortissements des décotes ». Ce compte est créé dans le cadre de la réforme de la comptabilisation de la Dette publique (Cf. lettre n° 7348 du 10/02/2000).
687	ACT	1999	Changement de libellé	« Dotations aux provisions » devient « Dotations aux amortissement. Charges exceptionnelles ». (Cf. lettre n° 13624 du 10/03/2000).
688	ACT	1999	Création	« Dotations aux provisions ».
688.4	ACT	1999	Création	« Dotations aux provisions pour dégrèvements et non-valeurs sur créances fiscales ». Ces comptes sont créés dans le cadre de la mise en place d'une technique de provisionnement pour les créances non recouvrées en matière d'impôts (Cf. lettre n°13143 du 09/03/2000).
768.3	ACT	1999	Suppression	« Bénéfices de change constatés lors de la réévaluation de comptes en devises ».
768.31	ACT	1999	Suppression	« Réévaluation des comptes des correspondants en écus ».
768.32	ACT	1999	Suppression	« Réévaluation du compte Banque de France en écus ». (Cf. lettre n° 83779 du 29/12/98).

ANNEXE N° 1 (suite)

Classes 6 et 7 (suite et fin)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
78	ACT	1999	Changement de libellé	« Reprise sur amortissements et provisions et transferts de charges » devient : « Reprise sur amortissements et provisions, étalement de produits et transferts de charges ».
786	ACT	1999	Création	« Quote-part des primes sur emprunts et BTAN ». Ce compte est créé dans le cadre de la réforme de la comptabilisation de la Dette publique (Cf. lettre n° 7348 du 10/02/2000).
787	ACT	1999	Suppression	« Reprise sur provisions ».
788	ACT	1999	Création	« Reprise sur provisions ».
788.4	ACT	1999	Création	« Reprise sur provisions pour dégrèvements et non-valeurs sur créances fiscales ». Ces comptes sont créés dans le cadre de la mise en place d'une technique de provisionnement pour les créances non recouvrées en matière d'impôts (Cf. lettre n°13143 du 09/03/2000).

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 8

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
801.100	ACT	1999	Suppression	« Aéroports de Paris ».
801.104	ACT	1999	Suppression	« Voies navigables de France ».
801.728	ACT	1999	Suppression	« Compagnie financière et industrielle des autoroutes (Cofiroute) ».
801.740	ACT	1999	Suppression	« Société nationale maritime Corse Méditerranée ».
801.753	ACT	1999	Suppression	« Société d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg ».
801.8015	ACT	1999	Suppression	« Alliance française ».
801.8121	ACT	1999	Changement de libellé	« Caisse de refinancement hypothécaire » devient : « Caisse de refinancement de l'habitat ». (Cf. lettre n° 9812 du 23/02/2000).
801.8123	ACT	1999	Suppression	« Caisse française de développement industriel ».
801.8125	ACT	1999	Création	« Société BATICREDIT FINANCE et COMPAGNIE ». (Cf. lettre n° 9812 du 23/02/2000).
802.715	ACT	1999	Suppression	« Société française du tunnel routier « Fréjus » ».
802.801	ACT	1999	Création	« Compagnie de financement foncier ». (Cf. lettre n° 9812 du 23/02/2000).
803.0057	ACT	1999	Suppression	« 9,50% mai 1990 à 8 ans ».
803.0060	ACT	1999	Suppression	« Emprunt TME novembre 1998 à 8 ans ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 9

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
901.909	ACT	1999	Création	« Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation de la suppression de la part salaire de la taxe professionnelle ». Ce compte est créé en application de l'article 44-D de la loi de finances pour 1999 qui institue un nouveau prélèvement sur les recettes de l'État au profit des collectivités locales destiné à compenser la perte de recettes résultant de la suppression progressive de la part salaire dans la base d'imposition de la taxe professionnelle. Ses modalités de fonctionnement sont notifiées par lettre-circulaire 4A/5A n° 16703 du 09/03/99).
902.12	Divers	1999	Suppression	« Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés ».
902.120	Divers	1999	Suppression	« Dépenses ».
902.121	Divers	1999	Suppression	« Recettes. Année courante ».
902.122	Divers	1999	Suppression	« Recettes. Années antérieures ».
				Ces comptes sont clos au 31/12/98 en application de l'article 72 de la loi de finances pour 1999 n° 98-1266 du 30/12/98. Les modalités de clôture du compte 902.12 ont été notifiées par lettre circulaire n° 1791 du 12/01/99.
902.25	Divers	1999	Changement de libellé	« Fonds de péréquation des transports aériens » devient : « Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien ». Le libellé de ce compte est modifié en vertu des dispositions de l'article 75 de la loi de finances pour 1999 n° 98-1266 du 30/12/98.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 9 (suite et fin)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé
		Gestion concernée	Motif	Données explicatives
902.320	Divers	1999	Changement de libellé	« Dépenses » devient : « Autres dépenses ».
902.323	Divers	1999	Création	« Avances ».
903.07	ACT	1999	Changement de libellé	Ce compte est créé en application des dispositions de la loi de finances pour 1999 n° 98-1266 du 30/12/98. Ses modalités de fonctionnement sont diffusées par l'instruction n° 99-055-P-R-42 du 18/05/99. « Prêts du Trésor à des États étrangers et à la Caisse française de développement en vue de favoriser le développement économique et social » devient : « Prêts du Trésor à des États étrangers et à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social ». Le libellé de ce compte est modifié conformément aux dispositions de la loi de finances pour 1999 n° 98-1266 du 30/12/98.

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 0

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
012	ACT	1999	Création	« Année 1999 ».
012.0	ACT	1999	Création	« Résultats du budget général ».
012.2	ACT	1999	Création	« Résultats des comptes spéciaux du Trésor ».
012.20	ACT	1999	Création	« Comptes spéciaux en activité soldés annuellement ».
012.21	ACT	1999	Création	« Comptes spéciaux définitivement clos ».
012.210	ACT	1999	Création	« Opérations des années antérieures ».
012.211	ACT	1999	Création	« Opérations de l'année ».
012.3	ACT	1999	Création	« Pertes et profits ».
012.30	ACT	1999	Création	« Pertes et profits sur emprunts et engagements ».
012.31	ACT	1999	Création	« Créances admises en surséances, en non-valeurs, ou faisant l'objet de remises gracieuses ».
012.39	ACT	1999	Création	« Divers ».
018	ACT	1999	Suppression	« Année 1996 ».
018.0	ACT	1999	Suppression	« Résultats du budget général ».
018.2	ACT	1999	Suppression	« Résultats des comptes spéciaux du Trésor ».
018.20	ACT	1999	Suppression	« Comptes spéciaux en activité soldés annuellement ».
018.21	ACT	1999	Suppression	« Comptes spéciaux définitivement clos ».
018.210	ACT	1999	Suppression	« Opérations des années antérieures ».
018.211	ACT	1999	Suppression	« Opérations de l'année ».
018.3	ACT	1999	Suppression	« Pertes et profits ».
018.30	ACT	1999	Suppression	« Pertes et profits sur emprunts et engagements ».
018.31	ACT	1999	Suppression	« Créances admises en surséances, en non-valeurs, ou faisant l'objet de remises gracieuses ».

ANNEXE N° 1 (suite)

Classe 0 (suite)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
018.39	ACT	1999	Suppression	« Divers ». Le résultat de l'année 1996 est transporté au compte 020 « Découverts du Trésor » après le vote de la loi de règlement.
020	ACT	1999	Création	« Découverts du Trésor ».
039.0212	ACT	1999	Suppression	« Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés ». La suppression de ce compte résulte de la clôture du compte 902.12 prévue par l'article 72 de la loi de finances pour 1999 n° 98-1266 du 30/12/98. Son solde est transporté au compte 01 « Résultats des budgets non réglés » dans les conditions habituelles.
039.0225	ACT	1999	Changement de libellé	« Fonds de péréquation des transports aériens » devient : « Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien ». Le libellé de ce compte est modifié en vertu des dispositions de l'article 75 de la loi de finances pour 1999 n° 98-1266 du 30/12/98.
039.0307	ACT	1999	Changement de libellé	« Prêts du Trésor à des États étrangers et à la Caisse française de développement » devient : « Prêts du Trésor à des États étrangers et à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social ».
060.07	ACT	1999	Changement de libellé	« Économie, finances et industrie : Services financiers » devient : « Économie, finances et industrie : Services communs et finances ».
060.23	ACT	1999	Changement de libellé	« Équipement, transports et logement : Urbanisme et services communs » devient : « Équipement, transports et logement : Services communs ».

ANNEXE N° 1 (suite et fin)

Classe 0 (suite et fin)

Numéros des comptes	Comptables teneurs du compte	MODIFICATIONS		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
060.27	ACT	1999	Changement de libellé	« Équipement, transports et logement : Transports : Transport aérien » devient : « Équipement, transports et logement : Transports : Transport aérien et météorologie ».
060.30	ACT	1999	Suppression	« Affaires étrangères et coopération : Coopération ».
060.31	ACT	1999	Changement de libellé	« Équipement, transports et logement : Logement » devient : « Équipement, transports et logement : Urbanisme et logement ».
060.35	ACT	1999	Changement de libellé	« Emploi et solidarité : Santé, solidarité et ville » devient : « Emploi et solidarité : Santé et solidarité ».
060.39	ACT	1999	Création	« Emploi et solidarité : Ville ».
09	ACT	1999	Création	« Contrepartie des résultats des lois de règlement et des comptes d'ordre ».
090	ACT	1999	Création	« Contrepartie des opérations exécutées par l'ACCT ».

ANNEXE N° 2 : Liste des emprunts créés dans la comptabilité auxiliaire des comptes de la dette publique

1. *Compte 188-1 "Emprunts et engagements entièrement amortis depuis plus de 5 ans - Emprunts intérieurs".*

Ligne à créer :

- 10% mai 1978
- 9,80% juillet 1978
- 9,45% octobre 1978

Lignes à supprimer :

- 5% 1938
- 5% 1938-1948
- 5% 1938-1960, 30 ans

2. *Compte 465-5 « Tiers prêteurs - Emprunts gérés et garantis par l'État - Emprunts entièrement amortis depuis plus de 5 ans ».*

Lignes à créer :

- Bons 10,90 % avril 1978
- Bons 10,20 % novembre 1978
- Obligations 17,40 % octobre 1981

Ligne à supprimer :

- 6% 1953, 15 ans